

Citoyens à Antony



Plan local de déplacements : L'étude de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre tacle la ville d'Antony

La politique de la circulation à Antony est, chacun le sait, contestée : une nationale 20 asphyxiée, dont la rénovation a été renvoyée aux calendes grecques, une place limitée pour les vélos et les piétons, une valorisation insuffisante des transports en commun, tel est le bilan de la municipalité.

C'est désormais la Communauté d'Agglomération, ou plutôt le diagnostic établi par la société TRANSITEC, prestataire de la CAHB, qui critique la Ville d'Antony :

Rue Mounié : « la circulation automobile élevée crée des nuisances sonores et des difficultés pour traverser la rue. Le stationnement illicite gêne la progression des piétons. » indique l'étude (page 56). Cela fait des années que nous demandons une piétonisation partielle de cette rue pour la rendre aux habitants mais la mairie s'y oppose....

Nationale 20 : « les principales difficultés de circulation sont situées sur la N 20 ». Entre la Croix de Berny et Bourg la Reine, on compte plus de 35 300 véhicules par jour (page 26 et 23 du rapport). Nous nous opposons au projet, soutenu par la Mairie, de densifier les terrains de l'US Métro car cela drainera encore plus de voitures et de circulation dans un secteur arrivé à saturation. En outre, la circulation sur cette partie de N 20 est accidentogène (les limites de vitesse sont fréquemment dépassées) et la ville n'a pas demandé des mesures de limitation de vitesse.

Circulations douces : « le réseau est discontinu », et « inexistant à l'échelle de la CAHB » (pages 55 et 57 du rapport). C'est le diagnostic posé par Citoyens à Antony, et cette politique est poursuivie dans le plan local d'urbanisme actuel qui ne propose pas un maillage de la ville mais juste quelques embryons de pistes cyclables. Au début de l'année, nous avons demandé que le plan établi par le département des Hauts-de-Seine concernant les pistes cyclables dans notre ville soit mis en œuvre.

La ville d'Antony n'a pas tenu compte de cette proposition. Pourtant, c'est celle que les experts de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre font aussi en disant que « le réseau projeté par le Conseil Général des Hauts-de-Seine doit mailler le territoire de la CAHB. » (page 84 du rapport)

Le diagnostic des experts de l'agglomération rejoint donc nos réflexions sur la politique menée en matière de circulations douces dans notre ville. Il est temps, désormais, que le dogme du tout-voiture, défendu par la ville d'Antony, laisse la place à une vision plus consensuelle.

Au conseil d'agglomération, comme au conseil municipal, nous agissons pour une politique plus ouverte, plus en prise avec les réalités quotidiennes :

- Le maillage de pistes cyclables sur la voirie départementale doit être acté par la mairie, et les rénovations de rues doivent s'accompagner d'une réflexion sur la circulation : la réfection de la rue Ernest Renan sans création de pistes cyclables (alors qu'on est aux abords du lycée Descartes) est un non sens par exemple.
- En matière de transports en commun, il faut, avec Wissous et la CAHB, demander la création d'une station Orlyval vers Guillebaud pour désenclaver le quartier. Seule la ville d'Antony ne pousse pas ce projet !
- Enfin, il faut vraiment rendre conviviale le N 20 à l'heure de sa densification, qui rend nécessaire pour les nouveaux habitants, une circulation fluide et sécurisante.